

Version Française

Systèmes intelligents de transport - Informations sur le trafic et le
tourisme via les données de format binaire du groupe d'experts
du protocole de transport, génération 1 (TPEG1) - Partie 9:
Événement trafic compact (TPEG1-TEC) (ISO/TS 18234-
9:2013)

Intelligente Transportsysteme - Reise- und
Verkehrsinformation über Datenformat der
Transportprotokoll-Expertengruppe, 1. Generation (TPEG1)
- Teil 9: Kompakte Verkehrereignisse (TPEG1-TEC)
(ISO/TS 18234-9:2013)

Intelligent transport systems - Traffic and travel information
via transport protocol experts group, generation 1 (TPEG1)
binary data format - Part 9: Traffic event compact (TPEG1-
TEC) (ISO/TS 18234-9:2013)

La présente Spécification technique (CEN/TS) a été adoptée par le CEN le 15 juillet 2013 pour application provisoire.

La période de validité de cette CEN/TS est limitée initialement à trois ans. Après deux ans, les membres du CEN seront invités à soumettre leurs commentaires, en particulier sur l'éventualité de la conversion de la CEN/TS en Norme européenne.

Il est demandé aux membres du CEN d'annoncer l'existence de cette CEN/TS de la même façon que pour une EN et de rendre cette CEN/TS rapidement disponible. Il est admis de maintenir (en parallèle avec la CEN/TS) des normes nationales en contradiction avec la CEN/TS en application jusqu'à la décision finale de conversion possible de la CEN/TS en EN.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles